

Animer une séance de sensibilisation à partir du courtmétrage « Sarah »¹

¹ Court-métrage de 15min réalisée en 2014-2015 par Pascale Diez, et des élèves du lycée Ravel (Paris 19^{ème}) dont Marilou Maury et Mathilde Vastra, en partenariat avec ARCADI Île-de-France. Voir fiche description pour détails. Accessible sur l'égalithéque : http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/film-sarah

Pourquoi organiser une séance de prévention et de sensibilisation au cyberharcèlement et au cybersexisme ?

Pour la construction d'un « humanisme numérique » (Bellon, Gardette, 2014), la prévention des violences sexistes qui peuvent être engendrées à l'encontre des filles sur les réseaux sociaux et Internet plus globalement, est essentielle.

Quelques données

Cybersexisme : cyberviolence à caractère sexiste et sexuel. Le cybersexisme consiste à avoir des actions ou comportements via les nouvelles technologies ou les réseaux sociaux qui renforcent les stéréotypes sur les filles et les garçons, ou des injonctions concernant la sexualité, la manière de s'habiller, l'apparence physique...

« Slut shaming » : blâmer les filles pour leur manière de s'habiller, leur comportement, leur maquillage, et/ou leur comportement sexuel (réel ou supposé).

17 % des filles et 11 % des garçons déclarent avoir été victimes de cyberviolences (DEPP, novembre 2013)

1 adolescente sur 4 déclare être victime d'humiliations et de harcèlement en ligne concernant son attitude (apparence physique, comportement amoureux et sexuel) (Sondage Ipsos pour le Centre Hubertine Auclert, 2014)

Comme 76 % des jeunes interrogé-e-s ne savent pas comment réagir face à des actes de cyberviolences (Sondage Ipsos pour le Centre Hubertine Auclert, 2014), il s'agit de leur proposer des solutions et d'abord une réflexion sur la violence d'Internet.

Comme pour toute séance de prévention, l'intervenant-e devra prendre de la distance vis-à-vis de son expérience personnelle et de son vécu, avoir des connaissances solides et actualisées sur les thématiques traitées. L'intervenant-e doit être capable de développer une attitude d'écoute et d'empathie vis-à-vis du groupe, et doit envisager une démarche participative. Enfin, il s'agit de développer des techniques d'animation favorisant le questionnement et la réflexion, en toute connaissance du public cible.

Le kit de sensibilisation contre le cybersexisme du Centre Hubertine Auclert peut éclairer la réflexion.

1° Après le visionnage du film, trois premières questions peuvent être posées, qui permettent d'engager la discussion avec le groupe :

Que se passe-t-il dans le film?

Qu'en avez-vous pensé?

Ce film vous paraît-il crédible ?

Puis, plus finement:

Qu'est-ce qui est reproché à Sarah?

Approche globale : les filles sont davantage jugées sur leur apparence et sur leur comportement amoureux et/ou sexuel.

Deuxième approche : analyse des insultes : « pute », « salope ».

Pourquoi son petit ami change-t-il d'avis et finit par ne plus la soutenir ?

Injonction à la virilité pour les garçons, une virilité dominatrice, qui passe par le contrôle de la sexualité des filles : Sarah doit être une « fille bien » pour son petit ami, et le valoriser ainsi.

Qui est culpabilisé dans cette vidéo ? pourquoi ?

Différenciation des rôles filles/garçons comme base du sexisme. Notamment corps des femmes : disponibles pour les hommes, renvoyés à une sexualité ambivalente (il s'agit d'être active sexuellement, mais de ne pas trop le montrer).

2° Mettre des mots : définir les différentes formes de cyberviolences à caractère sexiste et sexuel (et les pratiques nouvelles liées au numérique)

Harcèlement :
Agression sexuelle ;
« Slut shaming » (ou honte faite aux salopes)
Sexting (ou sexto) :

Cyberharcèlement sexiste et sexuel ;

Insultes:

Conseils : s'aider de la plaquette « Cybersexisme comprendre et agir » et en particulier du volet « la loi vous protège » pour rappeler le cadre de la loi face à ces agissements.

3° Analyse participative de scènes

SCENE	ACTION	COMPORTEMENT (FILLE/GARCON)	THEME
Scène 1 : 0.55-1.39 Le jugement des lycéens et lycéennes			
Scène 2 : 1.55-4.40 Sarah harcelée			
Scène 3 : 4.49-5.45 Entre garçons			
Scène 4 : 8.10-8.50 Sarah agressée			

Exemple de notions à mettre en valeur :

Scène 1 : Effet de groupe (filles et garçons construisent une réputation), violence des mots, voyeurisme.

Scène 2 : Cyberharcèlement sexiste via textos, « slut shaming », injustice du stéréotype de sexe, sentiment de solitude.

Scène 3 : Insulte, stéréotype de sexe/injonctions à la virilité, jugement.

Scène 4 : agression sexuelle, peur, insulte.

On peut aussi s'attarder sur la différenciation des comportements des filles et des garçons, qui s'inscrivent dans le même mouvement de slut-shaming. Comportement mimétique des filles : il s'agit de penser de la même manière (peur de ne pas apparaître comme une fille « bien » si on ne dénonce pas un comportement alors jugé anormal). Reproche des garçons au petit ami de Sarah, de ne pas « contrôler » l'image de cette fille, idée de virilité dominatrice (spontanément, pourtant, il ne voit pas de problème avec la photo).

4° Proposer de mettre en place des fins alternatives

Il faudrait mettre en valeur les conséquences graves que peuvent avoir, sur le réel, des actes virtuels : agressions sexuelles, mais aussi stress/anxiété/santé mentale (sentiment de colère, de culpabilisation, dépression) ; échec scolaire, décrochage (Sarah a du mal à se concentrer, elle part du lycée après son agression).

Le suicide de Sarah fait écho à d'autres événements relatés dans les médias, comme le suicide d'Aïcha, adolescente de 14 ans, à Stains (Seine-Saint-Denis) en 2015 – ou celui d'Amanda Todd en 2012 au Canada.

Comment Sarah aurait-elle pu réagir dans sa situation ?

- La victime doit-elle retirer la photo ? Ne serait-ce pas rejeter la faute sur elle, encourager le phénomène de slut-shaming ? A discuter.
- Parler à des adultes, trouver du soutien auprès d'autres élèves.
- Porter plainte avec conservation de captures d'écran.

Quel pourrait être le rôle de l'entourage de Sarah ? des jeunes ? des adultes ?

- L'entourage de la victime ne devrait pas « liker » la photo, ni la partager, et lui signifier qu'elle n'est pas choquante.
- L'entourage de la victime devrait pouvoir dire « Stop, ce sont des insultes », intervenir quand elle se fait agresser publiquement sortir de l'impunité des agresseurs.
- Comprendre et écouter la victime sur son ressenti et pourquoi elle a posté cette photo/vidéo...

Trouver une aide concrète :

- le numéro vert net-écoute géré en France par l'association e-Enfance (N° vert anonyme et gratuit : 0800 200 000)
- la plateforme Jeunes Violences Ecoute, en Ile-de-France (www.jeunesviolencesecoute.fr et N° vert anonyme et gratuit 0 808 807 700)
- le numéro et le site Agir contre le harcèlement du Ministère de l'éducation nationale (www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr)

Parler de la loi, qui protège contre les actes de cybersexisme et les punit :

- injure/insultes par envoi de sms, commentaires injurieux sur photo
- agressions sexuelles (se faire toucher les fesses : 5 ans de prison et 75 000 euros amende)

Ressources pour préparer la séance :

Kit de sensibilisation contre le cybersexisme

http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/kit-de-sensibilisation-contre-le-cybersexisme

Ouvrage : Harcèlement et cyberharcèlement à l'école : Une souffrance scolaire 2.0, Jean-pierre Bellon et Bertrand Gardette, 2014

http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/harcelement-et-cyberharcelement-a-l-ecole-une-souffrance-scolaire-20

Ouvrage : Cyberviolence et école, dossier coordonné par Catherine Blaya, 2015

http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/cyberviolence-et-ecole

Ouvrage : Harcèlement en milieu scolaire - Victimes, auteurs : que faire ?, Hélène Romano, 2015

http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/harcelement-en-milieu-scolaire-victimes-auteurs-que-faire

Associations membres du Centre Hubertine Auclert (certaines proposent d'intervenir en milieu scolaire pour travailler sur ces questions)

http://asso-idf.hubertine.fr

Fiche réalisée par Eloise Broch, Centre Hubertine Auclert, en partenariat avec ARCADI Île-de-France, décembre 2015